



Est-il de droit d'enregistrer une conversation en France?

Par **chefcanadienne**, le **18/06/2014** à **01:44**

Je suis un étudiant étranger qui a récemment échoué pour des raisons que j'ai enregistrés dans une conversation audio. Dans l'enregistrement, il est expliqué à moi de l'un des professeurs que j'ai été recalé parce que le jury qui donnait sur mon examen final était de mauvaise humeur et dit que je n'aurais pas manqué que j'étais celui qui avait la malchance. Il ne sait pas que je lui enregistremet. Je vais chercher un avocat, mais j'aimerais savoir si c'est quelque chose qui peut être utilisé devant les tribunaux et il ya aussi un certain type de priorité Legal pour aider ma situation.

Merci

Par **domat**, le **18/06/2014** à **10:14**

bjr,
en matière civile, comme dans votre cas, les preuves doivent être obtenues loyalement, donc je crains que votre enregistrement ne soit irrecevable.
cdt